



Juin
2009

Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs **handicapés** en Ile-de-France

Cahier départemental des Yvelines



Table des matières

Données de contexte.....	3
1 La population handicapée	3
1.1 Les bénéficiaires de la loi	3
1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH.....	3
1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle ...	4
1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité	4
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	6
1.2.1 La demande d'emploi	6
1.2.2 Les entrées au chômage	8
1.2.3 Les sorties du chômage	9
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis	10
1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée	10
1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail	10
2 Les entreprises et les offres d'emploi	11
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2007	11
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi.....	12
2.3 Offres d'emploi ANPE.....	13
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	14
3.1 Les parcours d'insertion.....	14
3.1.1 Entrées en formation dans l'ensemble des programmes.....	14
3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale.....	14
3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	14
3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth.....	15
4 Ratios départementaux	16
5 Glossaire	17

Données de contexte

1 401 000 habitants, 12% de la population francilienne (estimation au 1^{er} janvier 2007, données actualisées au 13 janvier 2009, Insee).

397 227 emplois salariés, 10% de l'Ile-de-France (Unedic).

60 608 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2008, 9,5% de la région (DRTEFP).

5,3% de taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2008, 1,5 point de moins que la région (Insee – Données provisoires).

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi

1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH¹

Répartition des demandes et décisions de reconnaissance « travailleur handicapé » en 2006

	Demandes de reconnaissance	Décisions de reconnaissance	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Yvelines (78)	5 416	4 584	904	4	5 492
% Ile-de-France	12%	13%	11%	3%	12%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions de reconnaissance représente 55% pour une moyenne régionale de 54%.

18% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 61% des catégories B et 21% des catégories C (répartition régionale 13%, 67% et 19%).

En 2008 il y a eu² :

- 5 583 demandes de reconnaissance « travailleur handicapé » décisionnées dont 4 926 accords,
- 4 616 demandes d'allocation adulte handicapé (AAH) décisionnées dont 3 562 accords.

Répartition des demandes et décisions d'orientation professionnelle en 2006

	Demandes d'orientation	Décisions d'orientation	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Yvelines (78)	5 555	4 720	286	217	5 223
% Ile-de-France	17%	18%	5%	17%	16%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions d'orientation représente 52% pour une moyenne régionale de 53%.

¹ Anciennement Cotorep.

² Source : MDPH des Yvelines.

8% des décisions concernent des orientations vers la formation, 78% vers le milieu ordinaire et 15% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 67% et 20%).

En 2008³, il y a eu 5 476 demandes d'ORP décisionnées dont :

- 5 137 décisions d'orientation : 5,2% vers la formation, 74,1% vers le milieu ordinaire, 15,7% vers le milieu protégé,
- 84 refus sans suite,
- 255 sursis à statuer.

1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 65 ans en 2008

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet
Yvelines (78)	14 099	67%	9,2%	24%	2 352	53,3%	33,6%	13,1%
% Ile-de-France	9,8%	9%	14,4%	11,2%	10,8%	9,3%	16,7%	10,9%

Source : Cramif ; Traitements : Practhis

● Guide de lecture : 2 352 rentes ont été attribuées dans les Yvelines en 2008 dont 53,3% pour accident du travail.

Les attributions de rentes pour accident du travail dans les Yvelines représentent 9,3% des attributions de ces mêmes rentes en Ile-de-France.

Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 65 ans :

- 78,3% d'hommes,
- 39,4% sont âgés de 50 à 59 ans, et 72,7% de 50 à 65 ans,
- 22% de titulaires ayant une IPP de 10%,
- 65,6% ayant une IPP entre 11% et 25%,
- 8% ayant une IPP entre 26% et 40%,
- 4,4% ayant une IPP de 41% et plus.

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2008) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2008) sont :

- Plus jeunes (48,3% ont entre 18 et 49 ans),
- Moins d'hommes (58,7%).

1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2008

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Yvelines (78)	8 070	2 505	218
% Ile-de-France	10,6%	11,9%	11% (hors 77)

Sources : Cramif, Cnam 77 ; Traitements : Practhis

-1,3% de pensions gérées dans les Yvelines entre 2007 et 2008, -2% concernant la catégorie 1.

³ Source : MDPH des Yvelines.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 9% sont âgés de 26 à 39 ans, 28,1% de 40 à 49 ans et 62,9% de 50 ans et plus,
- 68,3% de femmes.

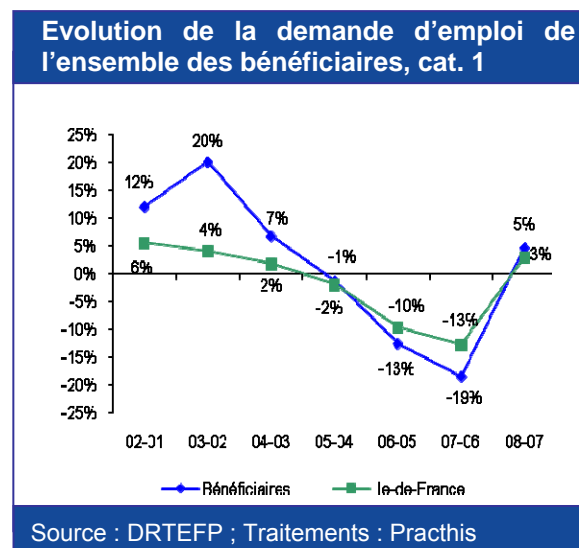
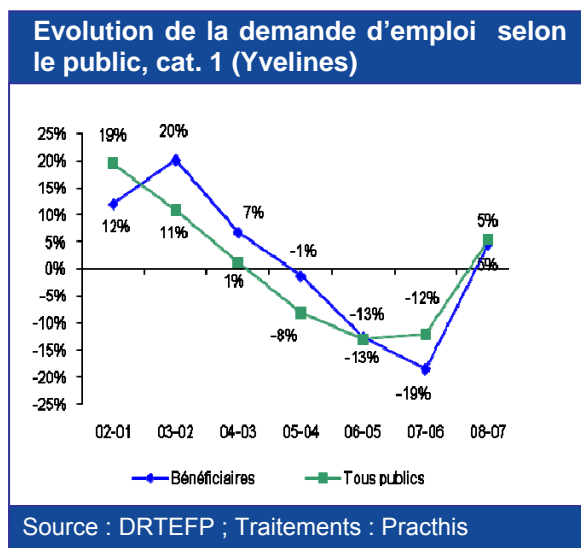
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

1.2.1 La demande d'emploi

Il s'agit ici du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ayant indiqué leur statut de bénéficiaire de la loi. Un certain nombre de bénéficiaires, non quantifiable, notamment les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (ex Cotorep), peut s'être inscrit à l'agence pour l'emploi sans avoir fait mention de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. De plus, les informations sont parfois déclaratives au moment de l'inscription de la personne.

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 07-06	
Catégorie 1	1 615	+4,6	38 261	+5,4	4,2%
Catégorie 2	561	+2,6	4 290	-1,9	13,1%
Catégorie 3	57	-18,6	2 793	+5,0	2,0%
Catégorie 4	116	-12,1	2 582	+9,1	4,5%
Catégorie 5	98	-35,1	3 392	-3,5	2,9%
Catégorie 6	161	-11,5	7 234	-11,1	2,2%
Catégorie 7	29	-9,4	669	-3,5	4,3%
Catégorie 8	15	-16,7	1 387	-12,2	1,1%
Yvelines (78)	2 652	-0,9	60 608	+1,6	4,4%
Total Ile-de-France	27 661	-1,3%	636 738	+1,4%	4,3%

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis



Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3) en 2008

Sexe	Catégories 1, 2, 3	
	Yvelines	Ile-de-France
Homme	57,2%	56,9%
Femme	42,8%	43,1%

Age	Catégories 1, 2, 3	
	Yvelines	Ile-de-France
Moins de 25 ans	2,9%	2,4%
De 25 à 49 ans	63,1%	62,3%
50 ans et plus	33,9%	35,3%

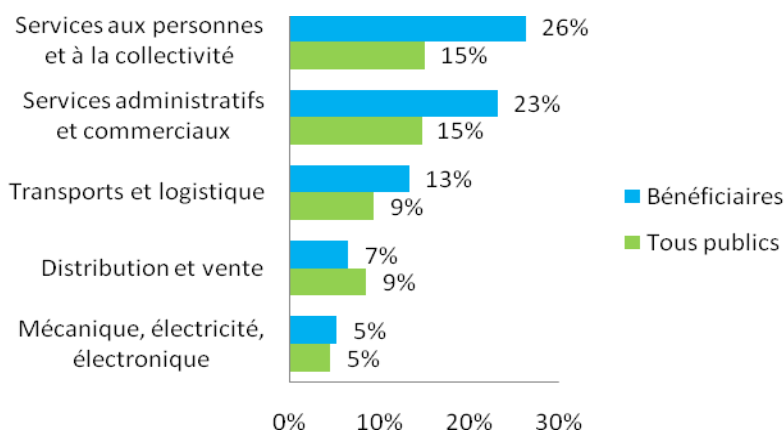
Formation	Catégories 1, 2, 3	
	Yvelines	Ile-de-France
Niveaux I et II	5,6%	6,8%
Niveau III	6,6%	6,7%
Niveau IV	13,3%	14,7%
Niveau V	38,4%	35,1%
Niveau V bis	9,9%	10,2%
Niveau VI	26,1%	26,6%

Qualification	Catégories 1, 2, 3	
	Yvelines	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manœuvres	7,5%	6,8%
Ouvriers qualifiés	11,0%	10,0%
Employés non qualifiés	27,9%	28,1%
Employés qualifiés	44,2%	45,7%
Agents de maîtrise et cadres	9,3%	9,2%

Ancienneté d'inscription	Catégories 1, 2, 3	
	Yvelines	Ile-de-France
Moins de 6 mois	35,2%	34,3%
6 mois à 12 mois	19,3%	17,3%
1 an à moins de 2 ans	19,3%	20,2%
2 ans à moins de 3 ans	9,7%	10,7%
3 ans et plus	16,4%	17,5%

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

Principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi bénéficiaires et tous publics (catégories 1, 2, 3) en 2008



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

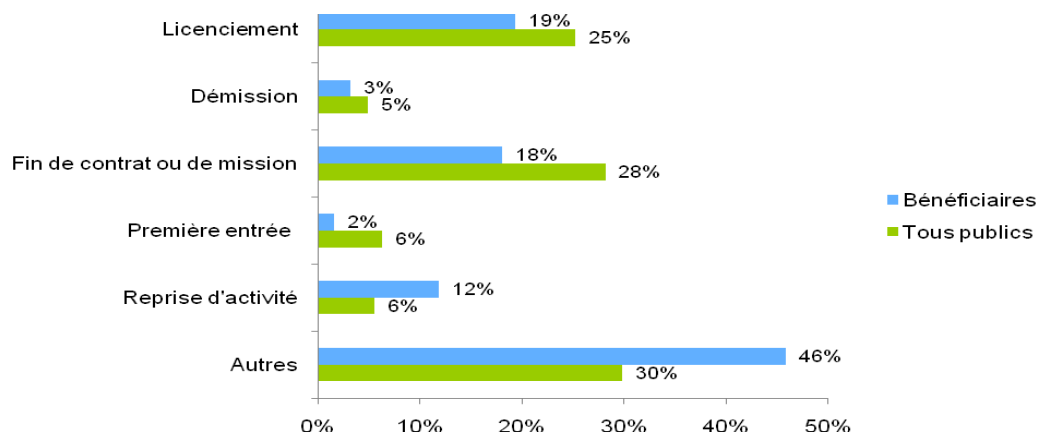
1.2.2 Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2008 et évolutions par rapport à 2007 (catégories 1, 2, 3)

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 08-07	
Yvelines (78)	2 663	-0,4%	95 803	+2,4%	3%
% Ile-de-France	4 151 068	-2,6%	346 642	+0,1%	2,7%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Répartition des entrées par motifs selon le type de public (catégories 1, 2, 3)



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Le motif de **licenciement** représente 19% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi (22% en 2007).

593 entrées au chômage au motif de licenciement pour inaptitude (14% de la région).

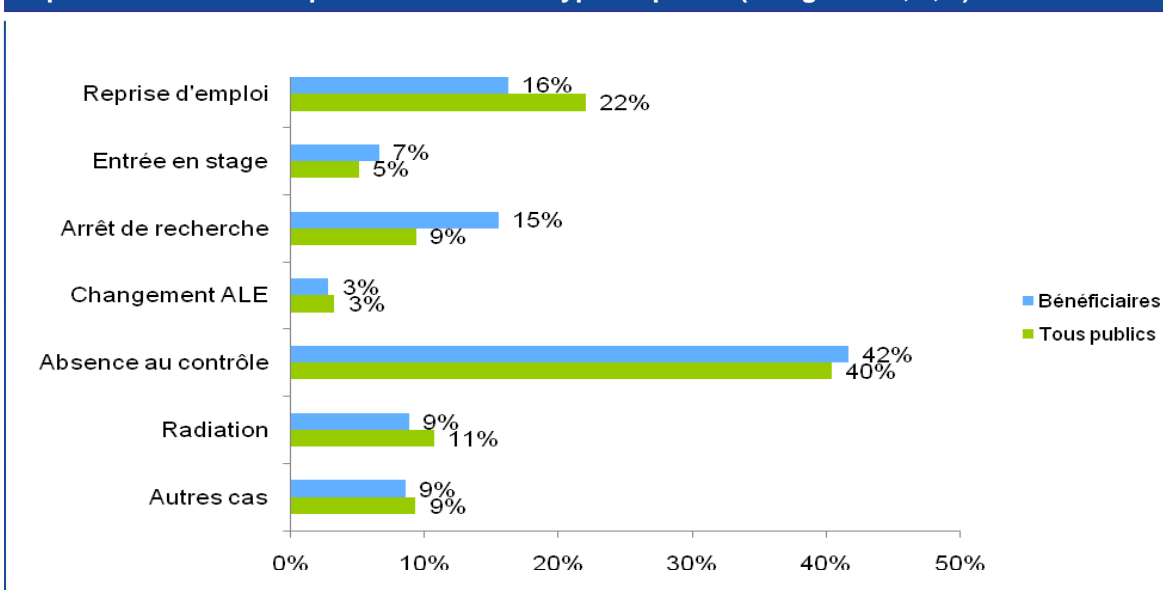
1.2.3 Les sorties du chômage⁴

Sorties du chômage au 31 décembre 2008 et évolutions par rapport à 2007 (catégories 1, 2, 3)

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 08-07	
Yvelines (78)	3 050	-10%	93 714	-5%	3%
% Ile-de-France	9,8%	-11,1%	9,8%	-6,8%	3%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Répartition des sorties par motifs selon le type de public (catégories 1, 2, 3)



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Le motif **absence au contrôle** représente 42% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (39% en 2007).

Le motif **reprise d'emploi** représente 16% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (16% en 2007).

Le motif **arrêt de recherche** représente 15% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (18% en 2007).

⁴ Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis

En 2007, 1 885 établissements se sont déclarés assujettis dans les Yvelines.

Récapitulatif des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis en 2007		
moins de 25 ans	2%	2%
25-50 ans	54%	55%
plus de 50 ans	44%	44%
Temps complet	81%	77%
Temps partiel	19%	23%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14%	13%
Professions intermédiaires	22%	21%
Employés	29%	34%

Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009

1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée

Répartition des effectifs des entreprises adaptées en 2008			
	Nombre de structures	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants âgés de 16 à 65 ans
Yvelines (78)	6	228	0,24
Ile-de-France	53	1 569	0,2

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail

Répartition des Esat et des places installées en 2008			
	Nombre de structures	Places autorisées et financées	Taux d'équipement pour 1000 habitants de 15 à 64 ans
Yvelines (78)	22	1 847	2
Ile-de-France	178	15 271	1,9

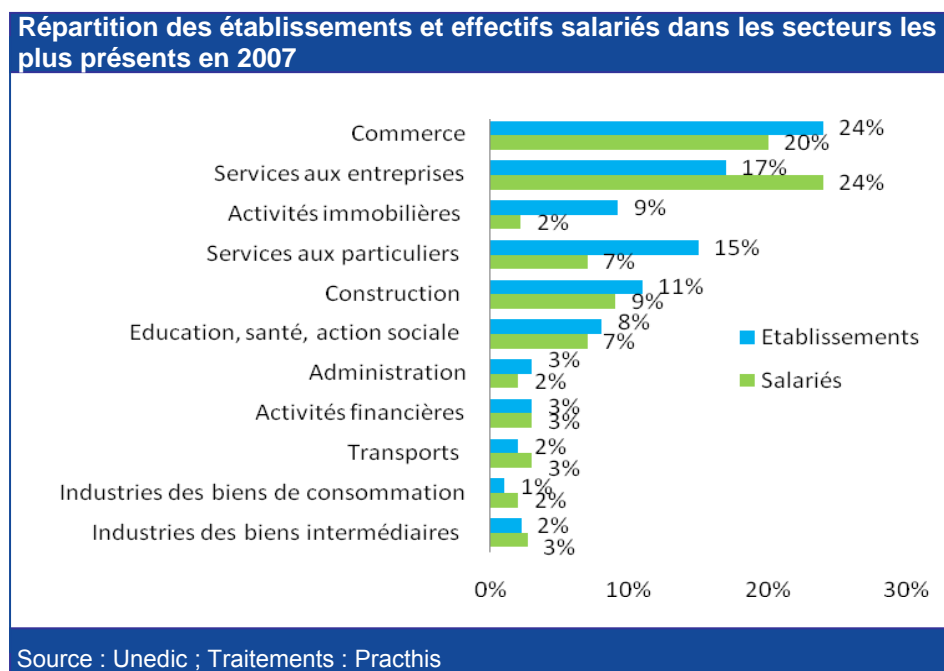
Source : Drassif ; Traitements : Prachis

2 Les entreprises et les offres d'emploi

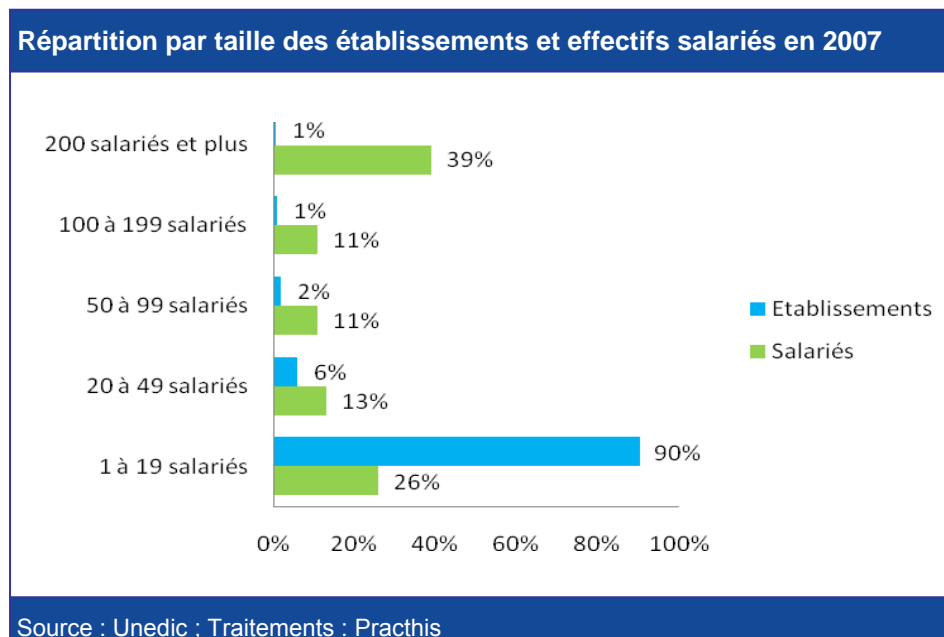
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2007

Effectif salarié et volume d'établissements en 2007				
	Effectif salarié		Etablissements	
	2007	Evolution 07-06	2007	Evolution 07-06
Yvelines (78)	397 227	0%	29 457	+3%
Ile-de-France	4 151 068	+3,6%	346 642	+2,5%

Source : Unedic ; Traitements : Prachis



- Guide de lecture : Le commerce représente 24% des établissements du département et 20% des salariés.



2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi⁵

En 2006, 1 850 établissements se sont déclarés assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires (1 821 en 2007⁶).

Secteurs les plus représentés dans la DOETH en 2006		
	Yvelines (78)	Ile-de-France
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	26%	21%
Immobilier, location et services aux entreprises	21%	25%
Industrie manufacturière	17%	14%
Santé, action sociale	8%	7%
Construction	8%	7%
Hôtels et restaurants	6%	7%

Source : DOETH - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité ; Traitements : Prachtis

Répartition par taille des établissements ayant déclaré en 2006		
	Yvelines (78)	Ile-de-France
20 à 49 salariés	54%	54%
50 à 99 salariés	23%	22%
100 à 199 salariés	13%	13%
200 salariés et plus	10%	11%

Source : DOETH - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité ; Traitements : Prachtis

Parmi les 1 850 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires en 2006, **972 emplois des bénéficiaires**, soit 53% de l'ensemble des établissements assujettis (46% pour la région Ile-de-France).

Tous secteurs d'activité confondus, 53% des établissements des Yvelines emploient des travailleurs handicapés⁷.

Des secteurs emploient davantage (que cette moyenne de 53%) :

- Industrie manufacturière : 66% des établissements de ce secteur emploient des bénéficiaires.
- Hôtels et restaurants : 61%.

Des secteurs emploient moins :

- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques : 44% des établissements du secteur emploient des bénéficiaires.
- Immobilier, location et services aux entreprises : 48%.

En 2006, le taux d'emploi des établissements assujettis est de 2,3% (la moyenne pour l'Ile-de-France est de 1,9% contre 2,9% en 2004 avec l'ancien mode de calcul). En 2007, il est de 2,4% (pour une moyenne régionale de 2%).⁸

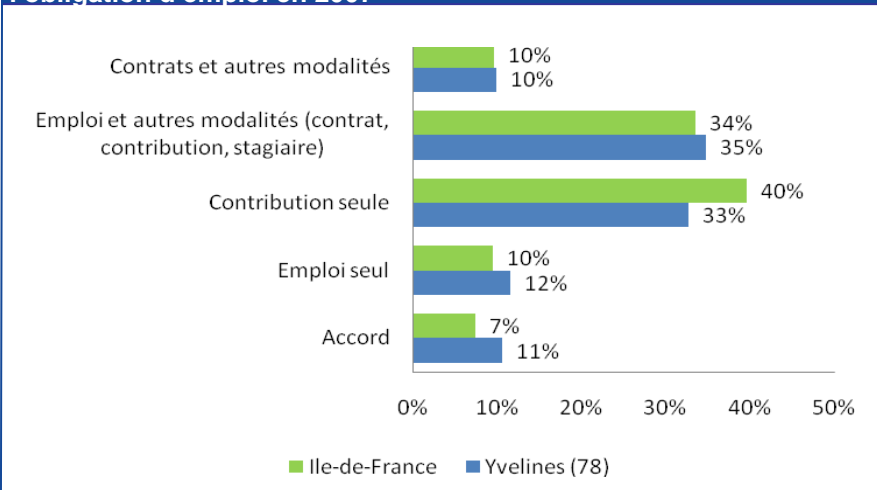
⁵ Les données 2007 sont partielles, raison pour laquelle ce sont les données 2006 qui sont présentées quand celles de 2007 ne sont pas disponibles.

⁶ Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009.

⁷ L'étude par secteur ne concerne que les secteurs pesant pour plus de 5% des établissements du département.

⁸ Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009.

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2007



Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009 ; Traitements : Prachtis

2.3 Offres d'emploi ANPE

Offres d'emploi en 2008		
	Cumul 2008	Evolution 08-07
Yvelines (78)	67 574	+0,9%
Ile-de-France	783 854	-3,9%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachtis

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 1,2 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 1,3.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

3.1.1 Entrées en formation dans l'ensemble des programmes⁹

Entrées des bénéficiaires résidant dans les Yvelines en 2008					
	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Yvelines (78)	63	1	21	172	257
% Ile-de-France	16%	2,7%	6,2%	8,3%	9%

Sources : Cnasea, Afpa ; Traitements : Practhis

3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale

Réalisation des entrées en CIE, CAE, Contrat d'avenir et CI-RMA en 2007		
	Bénéficiaires	%
CIE	81	8%
CAE	80	8%
Contrat d'avenir	42	6%
CI-RMA	4	3%
Yvelines (78)	207	8%
Ile-de-France	2 149	7%

Source : Agefiph ; Traitements : Practhis

3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi

Indicateurs Cap Emploi en 2008			
	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Yvelines (78)	621	87	286
% Ile-de-France	12,2%	10,1%	11,3%

Source : Agefiph ; Traitements : Practhis

• Guide de lecture : 621 placements ont été réalisés dans les Yvelines en 2008, soit 12,2% des placements réalisés en Ile-de-France.

+26% de placements par rapport à 2007.

⁹ Etat, Région, Afpa (sources Cnasea et Afpa).

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2008 :

- 55,1% d'hommes,
- 8,7% de 16-25 ans, 33,1% de 26-39 ans, 33% de 40-49 ans et 25,3% de 50 ans et plus,
- 30,1% de niveaux V bis et VI, 43,9% de niveau V, 12% de niveau IV et 18,1% de niveaux I, II et III,
- 49% ont un handicap moteur, 21,6% une maladie invalidante,
- 15,6% sont en inactivité depuis deux ans et plus, 50,5% n'ont jamais travaillé.

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 52,5% d'hommes,
- 16% de 16-25 ans, 39% de 26-39 ans, 33,9% de 40-49 ans et 11,1% de 50 ans et plus,
- 22,1% de niveaux V bis et VI, 43,1% de niveau V, 19,2% de niveau IV et 15,6% de niveaux I, II et III,
- 51,4% ont un handicap moteur, 19,2% une maladie invalidante,
- 25,6% sont en inactivité depuis deux ans et plus, 20,5% n'ont jamais travaillé.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 75,6% de 20 salariés et plus,
- 18,8% dans le commerce,
- 13,2% dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien,
- 12,5% dans la santé, action sociale,
- 7,7% dans l'industrie manufacturière.

3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth

Indicateurs du Sameth en 2008							
	Signalements enregistrés au cours de l'année		Total des cas de maintiens traités	Cas de maintiens résolus (hors abandon)	Maintiens dans l'emploi	Taux de maintien	Rappel taux de maintien 2006
Yvelines (78)	62	dont Facilitation : 19	247	114	34	30%	57%
		dont Ingénierie : 38					
% Ile-de-France	5,1%	dont Facilitation : 4,3%	11,6%	10,6%	4,9%	64,7%	74%
		dont Ingénierie : 5,4%					

Source : Adhoc ; Traitements : Prachis

- Guide de lecture : 247 cas de maintiens ont été traités dans les Yvelines en 2008, soit 11,6% des cas de maintiens traités en Ile-de-France.

Le nombre de signalements enregistrés concerne l'ensemble des services (conseil, information, facilitation et ingénierie).

56% de maintiens au même poste parmi l'ensemble des maintiens pour une moyenne régionale de 71,2%.

4 Ratios départementaux



Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Île-de-France compte, en 2008, 27 661 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 636 738 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **de 1 demandeur bénéficiaire pour 23 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **1 demandeur bénéficiaire pour 30 demandeurs tous publics, au maximum 1 pour 18**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que les volumes concernés sont restés stables ou qu'ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8)

	Ratio des Yvelines	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE (2008)	1/23	1/30	1/18	1/23
Contrats aidés/DE (2007)	1/20	1/22	1/15	1/20
Offres ANPE/DE (2007)	1,2	0,6	2,5	1,4

Sources : DRTEFP, ANPE ; Traitements : Practhis

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8) en 2007

	Ratio des Yvelines	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/12	1/20	1/9	1/12

Sources : DRTEFP, ANPE ; Traitements : Practhis

5 Glossaire

AAH	Allocation adulte handicapé
Afpa	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
Cap emploi	Structure spécialisée de placement, de droit privé, co-traitant de l'ANPE pour le public handicapé
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Ex Cotorep)
CIE	Contrat initiative emploi
CI-RMA	Contrat d'insertion-Revenu minimum d'activité
Cotorep	Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel depuis 2005 CDAPH
Cnasea	Organisme rémunérateur de la formation professionnelle
Cpam	Caisse primaire d'assurance maladie
Cram	Caisse régionale d'assurance maladie (dite Cramif en Ile-de-France)
CRP	Centre de rééducation professionnelle
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeur d'emploi travailleur handicapé
Catégorie 1	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personne sans emploi, non immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personne pourvue d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite Drassif en Ile-de-France)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Esat	Etablissement et service d'aide par le travail
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IPP	Incapacité permanente partielle
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
Niveau de formation	I et II Bac +3 ou 4 III Bac +2 IV Bac BTN BT BP V BEP CAP V bis BIS CEP SES VI Premier cycle ou deuxième cycle
Sameth	Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

ORP
Unedic

Orientation professionnelle
Organisme chargé de la gestion de l'assurance chômage